

Chaque élève de 3<sup>ème</sup> doit passer une épreuve orale dans le cadre du DNB. Il recevra une convocation officielle au mois de Juin comme pour les épreuves écrites.

## 1 - Les modalités de l'épreuve orale

**Le lieu de l'épreuve :** Collège Belle de Mai.

**La date de l'épreuve :** Mercredi 12 Juin 2024.

### Une épreuve individuelle ou collective

Les élèves peuvent présenter l'épreuve individuellement ou en groupe de deux ou trois.

### Le jury

Les élèves passent l'épreuve devant un jury constitué de deux professeurs du collège.

### L'épreuve orale de soutenance d'un projet

Chaque élève présente le projet qu'il a choisi dans la liste officielle du collège Belle de Mai.

### Le déroulement de l'épreuve

L'épreuve se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury.

Épreuve	Exposé	Entretien
<b>Individuelle ou collective</b>	Les élèves présentent leur exposé	Le jury pose des questions sur l'exposé qui vient d'être présenté

### La durée de l'épreuve

La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser le temps indiqué.

Épreuve	Exposé	Entretien	Durée totale
<b>Individuelle</b>	Environ 5 minutes	Environ 10 minutes	<b>15 minutes</b>
<b>Collective 2 ou 3 élèves</b>	10 minutes	15 minutes	<b>25 minutes</b>
Le jury veille à ce que chaque élève intervienne et dispose d'un temps de parole suffisant pour exposer son implication dans le projet.			

### LVE Langues Vivantes Étrangères

Les élèves peuvent faire une partie de l'épreuve dans une langue vivante étrangère enseignée au collège (anglais, italien ou allemand).

- La partie en LVE ne doit pas excéder cinq minutes sur la totalité de l'épreuve.
- La prestation en LVE est comptée comme une bonification : **entre 0 et 20 points.**

### Les supports de l'épreuve

Il est fortement conseillé aux élèves de présenter les documents suivants pour accompagner et illustrer leur épreuve.

- Un diaporama enregistré sur une clé USB (~~bonification : entre 0 et 10 points~~).
- Les cours suivis pendant l'année scolaire sur le projet présenté (EPI).
- Des recherches personnelles (Parcours Éducatifs)
- Des réalisations personnelles : dessins, écrits, photos, vidéos...

### L'épreuve orale est notée sur 100 points

Maîtrise de l'expression orale / 50 points	Maîtrise du sujet présenté / 50 points
---	---

Épreuve collective : chaque candidat est noté individuellement.

**La note de l'épreuve orale** n'est pas communiquée avant les résultats du DNB (Juillet).

## 2 - Les projets qui peuvent être présentés

**Deux types de projets sont proposés aux élèves de 3<sup>ème</sup> :**

### **EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire**

Un EPI est un projet interdisciplinaire réalisé en classe. Les élèves travaillent sur un thème dans des disciplines différentes.

*Liste des EPI  
distribuée en janvier*

### **Parcours Éducatifs**

Un Parcours Éducatif est un projet travaillé au collège (cycle 4). Il y a quatre thèmes :

- Le Parcours avenir : projet d'orientation scolaire et professionnelle.
- Le Parcours éducatif artistique et culturel
- Le Parcours citoyen
- Le Parcours de santé

*Consignes  
distribuées  
en janvier*

### **Validation des projets par Mme Le Goff**

Les élèves qui veulent présenter un de ces trois Parcours Éducatifs : artistique, citoyen ou de santé doivent obligatoirement remettre une demande écrite à **Mme Reynaud**.

Ce choix devra ensuite être validé par **Mme Reynaud et le Professeur Principal**.

### **Un projet réalisé par l'élève**

Que ce soit un EPI ou un Parcours Éducatif, l'épreuve orale est la soutenance d'un projet réalisé personnellement par l'élève.

Cette épreuve évalue la qualité du projet et la capacité à exposer sa démarche de projet : chaque élève doit donc préparer un exposé et un diaporama en fonction des questions qui l'intéressent et qu'il maîtrise, dans le sujet qu'il a choisi.

### **Des projets interdisciplinaires**

Les projets doivent être construits dans une problématique interdisciplinaire mettant en relation aux moins deux disciplines différentes.

## 3 - La liste personnelle du candidat

**Informations à renseigner obligatoirement :**

- Projet et objets d'étude choisis
- Épreuve individuelle ou collective
- LVE (facultatif)

*Liste du candidat  
distribuée en janvier.*

À rendre à Mme REYNAUD  
au plus tard  
le vendredi 5 Avril

**Signatures :** du candidat et de ses représentants légaux.

## 4 - Les dispositifs pour la préparation à l'épreuve

Les élèves de 3<sup>ème</sup> vont bénéficier d'un accompagnement dans la préparation de l'épreuve orale dans le cadre des révisions du DNB.

### **Tutorat pour les élèves volontaires**

Les élèves peuvent solliciter un professeur participant au tutorat pour les accompagner dans la préparation de l'exposé et des supports.

*Début  
en Avril*

### **Atelier numérique**

Les élèves de 3<sup>ème</sup> vont participer à un atelier numérique de deux heures.

- Préparation du support numérique : diaporama.
- Conseils pour la mise en forme du plan de l'exposé.

*Vendredi  
19 avril*

### **Épreuve orale blanche**

- Épreuve : exposé (temps normal) - entretien (temps divisé par deux).
- Bilan de l'épreuve avec le jury (10 minutes).

*Mercredi  
15 Mai*

### **Journée de révisions**

Pour les élèves dont le niveau était insuffisant ou fragile à l'épreuve orale blanche.

*Juin*